

Rapport du jury
**Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de
professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF)**
Session 2026

1. Référence réglementaire

Circulaire du 19 mai 2021 portant sur l'[organisation de l'examen et la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur \(CAFIPEMF\)](#)

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur permet d'exercer des fonctions de conseiller pédagogique ou de professeur des écoles maître formateur.

Les candidats s'inscrivent à la certification en N-1. Ils bénéficient d'une formation de cinq semaines qui alterne entre des temps de pratique accompagnée et de formation théorique. Les candidats participent à deux épreuves d'admission : la première est constituée de deux séquences, la seconde de quatre séquences.

2. Recueil de données : analyse quantitative

CAFIPEMF généraliste

Département	Nombre de candidats inscrits (juin 2026)	Nombre de désistements	Nombre de candidats ayant passé les épreuves	Décision		
				Admis	Non admis	Candidats ayant réussi une seule épreuve
Charente	6	0	6	3	3	1
Charente-Maritime	16	1	15	10	5	3
Deux-Sèvres	14	2	12	5	7	3
Vienne	15	2	13	6	7	2
Total	51	5	46	24	22	9

Epreuve de spécialisation du CAFIPEMF

Département	Nombre de candidats inscrits (juin 2026)	Nombre de désistements	Nombre de candidats ayant passé les épreuves	Décision	
				Admis	Non Admis
Charente	1	0	1	1	0
Charente-Maritime	0	0	0	0	0
Deux-Sèvres	0	0	0	0	0
Vienne	0	0	0	0	0
Total	1	0	0	1	0

3. Déroulement des épreuves : analyse qualitative

✓ Première épreuve d'admission : deux séquences consécutives

Séquence 1 : observation par le jury d'un temps d'enseignement en classe (60 minutes)

« L'enseignement observé par le jury porte principalement, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

Le temps d'enseignement observé durant cette séquence peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, et pour une durée maximum de 20 minutes, sur un autre domaine d'enseignement du programme, à condition que cela contribue explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques. »

Les points d'appui :

Un pilotage de classe propice au travail et une autonomie réelle des élèves grâce aux outils/affichages.

Une séance construite de manière structurée, dans une programmation de séquence équilibrée et répondant aux attentes des programmes en vigueur.

Un engagement des élèves dans les activités de recherche/manipulation.

Une attention portée à la construction des apprentissages : qualité des activités proposées et travail produit par les élèves.

Des gestes professionnels qui attestent d'une expertise du métier : enseignement explicite, bienveillance, attention à tous les élèves, étayage, effacement au profit d'interactions guidées entre les élèves, diversification des modalités de travail tout en veillant à la sécurité physique et affective des élèves.

Une différenciation planifiée, installée et une évaluation de l'activité au fil de la séance.

En classe de maternelle notamment, un partage efficient des consignes avec l'ATSEM ou/et toute autre personne présente à ses côtés pour encadrer les élèves est anticipé.

Les écueils à éviter :

Une maîtrise didactique fragile.

Un temps de mise en activité trop court par rapport à l'objectif visé.

Une focalisation sur un groupe (ateliers) au détriment du suivi des autres élèves.

Des modalités de mise en œuvre sans différenciation de l'enseignement et des tâches proposées : non prise en compte de la diversité des élèves, sinon maladroite.

Un (ou une) candidat(e) privilégiant les postures de contrôle et de sur-étayage :

- les réponses sont induites par l'enseignant quand les élèves ne répondent pas à sa sollicitation,
- les propositions (ou nouvelles procédures) émanant des élèves ne sont pas acceptées de peur de s'éloigner de l'objectif de séance qu'il (ou elle) s'est fixé(e),
- une mise en commun trop guidée ou « préprogrammée », limitant la verbalisation des élèves.

Une démarche d'évaluation de la séance absente.

Séquence 2 : entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'enseignement observé (60 minutes)

« L'entretien consiste en un échange permettant au candidat, notamment, d'explicitier ses

choix concernant le temps d'enseignement observé par le jury en séquence 1. Durant cet entretien, le jury vérifie la capacité du candidat à conduire une analyse de sa propre pratique, à l'inscrire dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice, à proposer des outils, démarches et supports d'enseignement de qualité. Il s'assure en particulier de la bonne maîtrise par le candidat des contenus didactiques et pédagogiques de l'enseignement du français ou des mathématiques. »

Les points d'appui :

Un dialogue constructif avec le jury.

Une analyse de pratique perspicace et distanciée, un regard constructif entre ce qu'il a prévu et le réalisé.

Une explicitation des choix et ajustements montrant des compétences de formateur.

L'appui sur des références théoriques, didactiques et pédagogiques pertinentes et maîtrisées pour expliquer sa démarche qui relève d'un enseignement « explicite » : le jury perçoit, au travers du discours tenu, qu'une veille informationnelle est mobilisée pour faire état de connaissances utiles à sa pratique pour enseigner.

Une attitude ouverte, à l'écoute, acceptant la controverse tout en sachant défendre son point de vue quand il est cohérent.

La capacité à réfléchir en prenant suffisamment de recul pour répondre avec justesse, de manière concise et structurée aux questions posées par le jury.

Les écueils à éviter :

Un propos évasif, trop général ou purement descriptif, sans prise de distance ni mise en perspective réflexive.

Une perception erronée de l'écart entre les choix et les attendus institutionnels.

Une difficulté à différencier objectifs et stratégies.

Une difficulté à justifier la pertinence des choix didactiques et/ou un recours limité aux références théoriques.

Les questionnements du jury ne donnent pas lieu à une remise en question de la pratique du candidat et à des propositions de remédiation, l'analyse se limite au constat.

Le (ou la) candidat(e) n'investit pas efficacement le temps dont il (ou elle) dispose après sa prestation en classe pour construire un argumentaire étayé (faire un retour réflexif sur sa propre pratique et les effets de celle-ci sur l'activité des élèves).

Conseils aux candidats :

La préparation de la séance en classe doit être lisible :

- ✓ Les titres donnés aux documents doivent être facilement repérables.
- ✓ Les objectifs de séance sont à ne pas confondre avec les compétences attendues pour l'élève.
- ✓ La séance doit s'inscrire dans une progressivité des apprentissages pour permettre au jury d'apprécier l'objectif d'apprentissage poursuivi.
- ✓ Il est attendu une maîtrise didactique et pédagogique de la séance proposée et qu'elle serve l'apprentissage de tous les élèves.
- ✓ La fiche de préparation doit être précise, pour identifier la démarche utilisée, les liens entre les différentes phases et les activités des élèves.
- ✓ L'alternance automatismes/apprentissages/entraînement/formalisation doit être visible.
- ✓ Les temps de parole enseignant/élèves doivent être équilibrés, notamment lors de l'institutionnalisation.
- ✓ Les critères de réussite doivent être notifiés et en adéquation avec le (ou les) objectif(s) visé(s).

Le (ou la) candidat(e) doit être capable de prendre du recul sur la séance qui s'est déroulée, en analysant l'écart entre les intentions et le réalisé, en utilisant les productions des élèves et les interactions observées.

La référence aux programmes en vigueur et aux travaux de la recherche atteste de la veille informationnelle exercée par le (ou la) candidat(e).

Les termes suivants doivent être maîtrisés : objectifs, compétences, attendus, stratégies, procédures, ...

✓ **Première épreuve d'admission : séquence aménagée**

Séquence 1 aménagée : observation par le jury d'une séance collective animée par le candidat dans le cadre de son contexte d'exercice professionnel (60 minutes).

« L'observation d'un candidat exerçant à titre dérogatoire les fonctions de conseiller pédagogique est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une action de formation professionnelle collective. Cette action concerne un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue. L'observation d'un candidat directeur d'école déchargé de classe est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une réunion de nature pédagogique (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège) ou d'une action de formation professionnelle collective, initiale ou continue.

Les points d'appui :

Le (ou la) candidat(e) a réfléchi son action de formation de manière structurée et dans la programmation d'une séquence répondant aux orientations institutionnelles.

Un diagnostic réel du terrain a précédé la formation et la diversité du public est prise en compte.

L'ensemble des documents de préparation est présenté au jury.

Les objectifs sont précis et les supports pertinents, soignés et variés.

L'utilisation du support numérique est pertinente et en lien avec les objectifs de formation.

Le temps est globalement respecté.

Une articulation pertinente est prévue entre apports théoriques et pistes pratiques immédiatement utilisables par les stagiaires.

Les choix d'ingénierie portent vers des méthodes actives et une alternance des modalités.

Les réponses des stagiaires sont anticipées et prises en compte.

Les écueils à éviter :

Un format trop descendant (conférence), sans interaction ou activité des stagiaires.

Un diaporama trop dense ou un support de formation avec trop d'informations à lire et à intégrer.

Des échanges trop précipités avec le public formé par rapport à la contrainte de temps.

S'éloigner des besoins exprimés par les enseignants en souhaitant travailler à tout prix un objectif de formation.

Vouloir traiter trop de concepts en 60 minutes.

Séquence 2 aménagée : entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'animation observé (60 minutes)

Les points d'appui :

Un dialogue constructif s'installe avec le jury.

Le (ou la) candidat(e) :

- est capable d'identifier les réussites et les échecs de l'action de formation sans être sur la défensive.
- est à l'écoute des questions et en capacité de les analyser.
- est capable d'une analyse de pratique réflexive et distanciée pour parler des gestes professionnels mobilisés dans le cadre de sa prestation (déroulé de l'action, consignes, écoute des besoins des formés, ajustements opérés dans le réel de l'activité,...)
- s'appuie sur des références théoriques, didactiques et pédagogiques pertinentes et maîtrisées pour expliquer sa démarche de formation : le jury perçoit, au travers du discours tenu, que le (ou la) candidat(e) observe une veille informationnelle régulière, utile à sa pratique pour intervenir auprès d'un public d'adulte.
- se montre ouvert et accepte la controverse tout en sachant défendre son point de vue quand il est cohérent
- montre sa capacité à réfléchir en prenant suffisamment de recul pour répondre avec justesse aux questions posées par le jury.
- sait conduire une analyse réflexive de sa pratique en justifiant ses choix de manière concise et structurée : il sait porter un regard constructif entre ce qu'il a prévu et le réalisé, il (ou elle) sait faire de nouvelles propositions pour améliorer voire reconstruire son action de formation.

Les écueils à éviter :

Ne pas rebondir sur les questions du jury pour remettre en question sa pratique de manière constructive et faire de nouvelles propositions cohérentes.

Ne pas tenir compte de l'activité du public en formation (écoute, compréhension de l'objectif de la formation, activité des formés, bilan, ...)

Adopter une posture prescriptive et s'enfermer dans un monologue tout en prenant exclusivement appui sur le support de formation avec une tendance à le paraphraser.

Des réponses trop superficielles ou théoriques ne permettant pas d'évaluer les compétences.

Conseils aux candidats :

- ✓ Construire une formation lisible, progressive et opérationnelle.
- ✓ Se montrer à l'écoute des stagiaires : tenir compte des remarques, savoir en analyser la pertinence, sans pour autant s'éloigner de son objectif de formation.
- ✓ Adopter une posture d'accompagnement.
- ✓ Accepter la controverse professionnelle en entrant en dialogue avec le jury : savoir remettre en question le déroulé de son projet de formation et en proposer des ajustements possibles ;
- ✓ Partir des objectifs initiaux pour conduire son analyse réflexive.
- ✓ Porter un regard « critique » sur ses gestes professionnels en vue de les faire évoluer positivement.
- ✓ Le support de formation choisi doit être pensé pour être réinvesti.

✓ **Deuxième épreuve d'admission : quatre séquences**

Séquences 1 et 2 : Observation et analyse d'une séance de classe

« Les séquences 1 et 2 sont consécutives. Elles ont lieu le même jour, dans un délai d'un mois maximum après la date de la première épreuve d'admission. Le candidat bénéficie d'une pause de 15 minutes entre les séquences 1 et 2.

Séquence 1 : observation par le candidat, en présence du jury, d'un professeur des écoles titulaire ou stagiaire en exercice dans une classe (60 minutes). Séquence 2 : analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné, en présence du jury (30 minutes). »

Les points d'appui :

Durant l'observation de la séance, le (ou la) candidat(e) :

- s'attache à l'observation des gestes professionnels du PE stagiaire et les effets de ceux-ci sur l'activité des élèves en classe : il (ou elle) prend des indices sur les procédures des élèves pour réaliser la tâche proposée, les gestes, réactions, les temps de parole du PE et des élèves.
- prend appui sur les outils du PE (préparation de la séance) et s'assure de la cohérence de l'objectif visé de séance avec les attendus des programmes en vigueur.
- vérifie la structuration écrite de la séance et sa place dans la séquence : Il vérifie l'orthographe, le niveau de langage employé, le respect des phases.
- identifie deux voire trois points saillants sur lesquels il s'appuie pour conduire l'analyse de séance avec le PE stagiaire concerné.

Durant l'analyse de séance (entretien de 30 minutes), le (ou la) candidat(e) :

- sait mettre le PE en confiance (énonciation de quelques points positifs pertinents) et sait rebondir sur ses propos pour l'amener à porter un regard réflexif sur sa pratique.
- pose des questions ouvertes pour amener le stagiaire à l'auto-analyse.
- déroule l'entretien en structurant son propos (logique des points abordés) tout en écoutant les arguments du stagiaire dont il (ou elle) doit tenir compte pour faire évoluer son positionnement.
- délivre un conseil efficace qui reste à la portée du stagiaire.
- prend appui sur des références théoriques, didactiques et pédagogiques qu'il (ou elle) maîtrise parfaitement. Il sait expliquer pourquoi il (ou elle) est amené(e) à les citer.

Les écueils à éviter :

Durant l'observation de la séance, le (ou la) candidat(e)

- veut tout observer sans faire de choix réels,
- intervient auprès des élèves durant l'observation,
- n'observe pas ce que fait et dit l'enseignant, ce qui constitue pourtant un indicateur pertinent pour l'entretien qui suit l'observation,
- ne se déplace pas et n'observe pas ce que font les élèves placés en autonomie (ou semi-autonomie), notamment en maternelle,
- reste focalisé sur des points ou un déroulé prévu à l'avance, sans lien avec la situation.

Durant l'analyse de séance (entretien de 30 minutes) :

- adopte une posture prescriptive limitant l'implication du stagiaire,
- ne prend pas appui sur les indices prélevés dans la classe (préparations du stagiaire, productions des élèves, place des écrits dans la classe, ...).
- ne se centre pas sur les points essentiels de l'observation, notamment la didactique de l'enseignement.
- ne priorise pas, ni ne hiérarchise ses remarques.
- maintient ses axes à tout prix, même si la ZPD du stagiaire est trop éloignée.
- propose des conseils qui ne sont pas assez opérationnels.

Conseils aux candidats :

Le (ou la) candidat(e) doit :

- Savoir se placer stratégiquement dans la classe pour observer les gestes professionnels du PE stagiaire et l'activité réelle des élèves.
- S'assurer de l'adéquation entre l'objectif de séance, l'activité proposée et les critères de réussite attendus.
- Se référer aux attendus des programmes en vigueur.
- Hiérarchiser les axes de travail
- Étayer son propos en prenant appui avec le stagiaire sur la préparation de séquence, de séance et des activités proposées.
- S'appuyer sur des faits observés.
- Délivrer un conseil appuyé sur des arguments partagés avec le stagiaire. À ce titre, prendre la parole à bon escient sans la mobiliser inutilement.
- Veiller à ne pas décourager le stagiaire, notamment quand ce dernier est perspicace dans l'analyse qu'il conduit de sa pratique.
- Ajuster les axes en fonction de la capacité d'analyse ET des besoins exprimés par le PE.
- Garder 5 minutes pour la synthèse et les perspectives de progrès verbalisées par le PE.

Séquences 3 et 4 : Production d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1.

« Le rapport de visite prend la forme d'un écrit rédigé sur papier libre d'une longueur maximum de deux pages. Il est transmis par le candidat au service organisateur dans un délai de deux semaines après la date de la séquence 2. Le service organisateur communique ensuite ce rapport au jury avant la date de la séquence 4. »

Les points d'appui :

Le (ou la) candidat(e) produit un rapport de visite conforme aux attentes de l'examen :

- structuré, aéré, distinguant clairement faits, analyses et préconisations,
- construit, sans décrire littéralement l'observation menée,
- établi en cohérence avec l'entretien conduit,

- ciblant les axes de travail pertinents abordés lors de l'entretien et proposant des conseils efficaces en adéquation avec les attentes institutionnelles,
- proposant des références théoriques et didactiques maîtrisées, bien ciblées, répondant aux besoins de formation du stagiaire.

Les écueils à éviter :

Le rapport de visite n'est pas structuré.

La maîtrise de l'orthographe grammaticale et du lexique fait défaut, le niveau de langue est inadapté (trop « soutenu » ou alors « familier »), la forme rédactionnelle est trop dense.

Un écrit purement descriptif, sans analyse réelle ni préconisations concrètes.

Le rapport n'est pas un point d'appui pour le stagiaire lui permettant de faire évoluer sa pratique : il fait état de généralités, il n'y a aucun conseil pratique, il s'attarde sur des points qui ne sont pas prioritaires ou comporte des éléments qui n'ont pas été évoqués lors de l'entretien.

Le (ou la) candidat(e) peine à mesurer la portée des mots employés pour décrire son observation et le(s) conseil(s) inhérent(s) : discours injonctif, trop direct ou trop complexe ou « jargonneux » qui peut heurter à la lecture.

À l'inverse, il peut être « élogieux » mais passer à côté de l'essentiel.

Conseils aux candidats :

- Penser la mise en page pour faciliter la lecture.
- Prendre appui sur la formation pour rédiger un rapport de jury qui tient compte des attendus institutionnels.
- Questionner l'adéquation entre l'observation de la pratique, le (ou les) conseil(s) prodigués ciblant des priorités et la (ou les) ressources à mobiliser.
- Rédiger en restant dans une perspective d'accompagnement et de conseils.
- Encourager les gestes professionnels remarquables déjà installés quand ils répondent bien aux attentes institutionnelles.
- Ne pas se départir de ce qui a été partagé lors de l'observation.
- Prendre appui sur des ressources institutionnelles et/ou issues des apports de la recherche, tout en identifiant bien la pertinence des extraits choisis étayant son conseil.
- Préciser dans le rapport de visite en quoi les ressources proposées sont des points d'appui pour faire évoluer la pratique du stagiaire (il ne suffit pas de les citer ou de procéder à une capture d'écran), de sorte qu'elles soient directement et rapidement mobilisables par le PE.

Séquence 4 : entretien du candidat avec le jury (60 minutes).

« Le candidat procède à une analyse distanciée de son entretien avec l'enseignant observé lors de la séquence 2, explicite ses intentions et présente le rapport de visite rédigé en séquence 3. Le questionnement du candidat par le jury dépasse le cadre de la séance observée en séquence 2. Il permet au jury d'apprécier les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat, d'évaluer sa capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, en particulier dans les domaines du français ou des mathématiques, à entendre et intégrer les remarques des examinateurs. »

Les points d'appui :

Une bonne préparation permet au (ou à la) candidat(e) de se montrer ouvert (e) au dialogue avec les membres du jury.

Il (ou elle) sait :

- reconstruire l'entretien avec recul et justifier ses choix avec sérénité,
- prendre appui sur son rapport de visite en ne le paraphrasant pas.
- reprendre les principaux axes et conseils délivrés en portant un regard distancié, tout en proposant des évolutions grâce à des apports didactiques.
- être à l'écoute et se saisir des échanges conduits pour faire évoluer son positionnement.
- expliquer comment il a cheminé depuis l'observation et l'écriture du rapport de visite.
- proposer de nouvelles pistes de conseils ou d'accompagnement au regard du questionnement du jury.
- faire état de connaissances théoriques pour conforter son analyse.
- s'appuyer sur son expérience quand la réponse n'est pas immédiate.
- se projeter dans un rôle de formateur.

Les écueils à éviter :

Le (ou la) candidat(e) :

- reste évasif voire déclare : « je ne sais pas ».
- se laisse envahir par le stress et n'arrive pas à répondre objectivement aux questions posées.
- ne perçoit pas les points positifs de sa prestation.
- ne s'aventure pas sur le champ de la didactique par manque de maîtrise.
- ne voit pas l'essentiel des priorités observées sur lesquelles le jury veut l'emmener.
- n'est pas en mesure d'envisager le suivi de l'enseignant observé sur le long terme..

Conseils aux candidats :

Prendre le temps de préparer les 10 minutes d'introduction à l'entretien en faisant référence à une carte mentale (qu'il peut avoir sous les yeux).

Eviter de s'enfermer dans une lecture de notes écrites, souvent trop nombreuses, qui lui font perdre la notion du temps et nuit à la communication avec les membres du jury.

Une bonne prestation à l'oral s'appuie sur :

- une bonne connaissance du système éducatif,
- une expertise professionnelle acquise dans les différents niveaux d'enseignement
- une veille informationnelle rigoureuse concernant les programmes et ses ressources institutionnelles tout en faisant preuve de curiosité sur l'évolution des travaux de la recherche.
- une prise en compte de la controverse

« *Se révéler bon enseignant ne fait pas implicitement de soi un bon formateur* » :

Se projeter dans le métier de formateur, c'est être en mesure de montrer que l'on a compris ce que veut dire adopter une posture de guide : « être à côté de » et « cheminer avec » l'enseignant afin qu'il prenne à son tour en charge des apprenants en situation d'apprentissage.

Pour ce faire, le candidat doit savoir conduire une analyse réflexive sur sa propre pratique experte, tout en s'outillant. Cela dans la perspective d'être en mesure de faire réfléchir le formé sur sa démarche pour enseigner explicitement.

✓ Epreuve de spécialisation : trois séquences

Séquence 1 : production d'un rapport d'activité

« *Le rapport d'activités consiste en une présentation par le candidat de ses activités professionnelles, effectuées en particulier en qualité d'institutrice ou de professeur des écoles maître formateur ou de conseiller pédagogique, et qui contribuent à l'acquisition des*

compétences propres à la spécialisation visée.

Le rapport d'activités est constitué d'un écrit d'une longueur maximum de cinq pages et sans annexe ; le cas échéant, tout élément complémentaire destiné à éclairer l'action du candidat sera communiqué sous forme de lien Internet mentionné à la fin du rapport dans la limite des cinq pages mentionnée précédemment.

Le rapport d'activités est communiqué au jury par le service organisateur de l'examen avant la date de la séquence 2. »

Les points d'appui :

Un parcours en formation continue riche, des connaissances et compétences professionnelles développées.

Une pratique professionnelle solidement ancrée dans les problématiques de la formation.

Une relation aux partenaires bien installée, selon la spécialisation présentée et une bonne connaissance des dispositifs dans le domaine disciplinaire choisi pour l'épreuve.

Une connaissance fine des interlocuteurs de proximité au sein du territoire d'exercice (formateurs, personnels d'encadrement experts, services publics associés...).

Les écueils à éviter :

La problématique pourrait être davantage approfondie pour se mettre au service d'un parcours professionnel riche et engagé.

Savoir prendre en compte la question de la formation à distance au vu de l'évolution des contextes de transmission.

Conseils aux candidats :

Evoquer davantage les liaisons inter-degrés.

Renforcer et diversifier ses connaissances dans les recherches en neuroscience.

Séquence 2 : Observation par le jury d'une séance de formation professionnelle collective de 60mn

« L'action de formation professionnelle collective observée est réalisée par le candidat auprès d'un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.

Le jury apprécie la capacité du candidat à mettre en œuvre des techniques d'animation diversifiées permettant la participation active de tous, à proposer des démarches, outils, supports didactiques et pédagogiques utiles pour la problématique travaillée, à établir des liens avec les autres domaines d'apprentissage. »

Points d'appui :

Des qualités d'animation mobilisées pour mettre en confiance l'ensemble des stagiaires et faire passer les objectifs de la formation.

Une formation bien construite, répondant aux objectifs fixés.

Une très bonne maîtrise et usage des outils numériques libres de droit.

Un environnement de formation bienveillant et engageant permettant à tous les stagiaires de s'investir dans la formation.

Une expertise confirmée dans le domaine de spécialisation choisi (ex : qualités musicales, notamment en percussions corporelles, ...).

Une bonne gestion du temps d'apprentissage.

Les écueils à éviter :

Les activités proposées ne font pas l'objet d'une évaluation anticipée des capacités d'exécution des formés pouvant conduire à la démotivation collective, y compris celle du (ou de la) candidat(e).

Le besoin d'appropriation des stagiaires à l'objet de la formation pratique est à prendre en compte pour en faciliter l'apprentissage. Exemple de la spécialisation en musique : la partie de séance concernant « l'analyse à la table » peut être un peu longue au vu du besoin d'appropriation des outils musicaux par les stagiaires.

Conseils aux candidats :

Densifier les phases de pratique dans la discipline pour que les stagiaires puissent réinvestir pleinement les supports dans la classe.

Séquence 3 : Entretien avec le jury.

« L'entretien avec le jury est immédiatement consécutif à la séquence 2. Le candidat dispose d'une pause de 15 minutes entre la séquence 2 et la séquence 3 de l'épreuve.

L'entretien avec le jury permet au candidat d'explicitier ses intentions mises en œuvre dans la séquence 2 et de présenter son rapport d'activités. Le questionnement du candidat par le jury dépasse le cadre de la séance observée et permet d'apprécier l'expertise professionnelle et les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat dans le domaine correspondant à la spécialisation visée.

Le jury évalue la capacité du candidat à concevoir, organiser et animer une action de formation ancrée dans une problématique professionnelle liée à la spécialisation visée, à l'inscrire dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice des enseignants en formation. »

Points d'appui :

Une bonne analyse de la séance, à la fois des qualités et des difficultés.

Un temps de formation inscrit de façon satisfaisante dans une dynamique de progression.

Une bonne perception des problématiques et enjeux de ces temps de formation.

Une posture en entretien à l'écoute et réflexive.

Conseils aux candidats :

Densifier le travail d'élaboration d'outils diagnostiques pour identifier les besoins en formation.

Valoriser davantage la relation bienveillante avec les enseignants.

4. Conclusion

Les membres des jurys saluent l'engagement et le travail conduit par les candidats. Les différentes épreuves doivent permettre de déceler leur potentialité à devenir formateur. La certification est une étape dans ce changement de posture professionnelle. Il convient pour les candidats d'asseoir les bases de cette nouvelle identité professionnelle sur une expertise didactique et pédagogique qui viendra nourrir les capacités d'analyse du formateur.

Pour accompagner et conseiller, l'écoute et le sens de la controverse sont des qualités indispensables pour mener un dialogue constructif favorisant le développement professionnel des formés.